



WantZOOM

Bulletin mensuel de la Commune de La Wantzenau



© crédit Aurélien EBEL

ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES

p.6 - 7

SANTÉ

CENTRE DE
VACCINATION

p.9

CULTURE

FÊTE DE LA
MUSIQUE

p.14 - 15

Agenda

JUIN

Découverte des mammifères sauvages Wantzenauviens

Samedi 12 juin
À 14h30 pour les 6 à 12 ans
À 16h00 pour les 13 ans et plus
(ouvert aux adultes)
Salle d'animation de la Bibliothèque

A la recherche des petites bêtes perdues - Green Team

Samedis 12 et 19 juin de 10h à 11h30
Jardin de la Bibliothèque

Bricolage de la fête des pères

Mercredi 16 juin à 10h, 14h et 16h
Salle d'animation de la Bibliothèque

Après-midi jeux vidéo

Samedi 19 juin à 14h et 15h30
Salle d'animation de la Bibliothèque

Fête de la Musique

Samedi 19 juin à partir de 11h
Fil d'Eau

- 11h Apéro - concert de l'Harmonie
- 13h Talents de La Wantzenau
- 17h Fête de l'École de Musique
- 20h30 Concert " La Bande son "



RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur : www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau

la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/

la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

WantZ'OOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Aurélien Ebel, Célia Philibert Dit Jaime

et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : juin 2021

MAIRIE : 71, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Nos jeunes : agir pour l'avenir !

Chers Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Comme un élan poétique, la floraison printanière qui colore les jardins, les fleurs et les arbres de notre beau village, coïncide avec le retour programmé à la vie sociale, aux cycles successifs de déconfinement qui s'étirent en ces mois de mai et juin.

Ce réveil, telle une régénération éternelle de la nature, doit aussi s'entendre au sens le plus profond de notre intime ; il s'agit du renouvellement des générations, au titre duquel la jeunesse doit occuper une place prépondérante. C'est elle qui héritera du monde que les aînés lui laisseront.

Il est de notre devoir de l'accompagner pour faciliter la transmission d'un héritage.

Henri ESTIENNE, philologue et helléniste français du XVI^{ème} siècle, relevait dans ses Prémices « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ».

C'est plus particulièrement parce que nous avons conscience de cet ordre des choses que nous avons décidé, à La Wantzenau, d'accompagner la jeunesse vers son avenir, de la libérer du pessimisme et des entraves de la période que nous venons de traverser, de promouvoir les moyens de son expression.

Par la création du Conseil Municipal des Jeunes en 2020, nous avons fait le choix de faire confiance à notre jeunesse désireuse de construire un futur prometteur, de lui donner la parole tant pour le devoir de mémoire au travers des cérémonies commémoratives, que pour les besoins plus conjoncturels en infrastructures sportives, ou pour les enjeux majeurs que sont les problématiques environnementales.

Forts de cette responsabilité, nous nous investissons pour elle et je suis fière de son engagement naissant.

Elle est détentrice de son avenir.

Votre dévouée,
Michèle KANNENGIESER
Maire





Conseil eurométropolitain du 7 mai 2021

Contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne 2021-2023 »

Par une délibération du 26 février 2021, le conseil de l'Eurométropole a approuvé les grandes orientations du contrat triennal pour la période 2021-2023. Ce contrat, adopté par le conseil eurométropolitain, exprime la volonté partagée par l'Etat et les collectivités locales d'agir durablement pour renforcer Strasbourg dans ses fonctions de capitale européenne.

D'un montant total de 189,099 millions d'euros, le contrat s'articule autour de la mise en œuvre de deux objectifs prioritaires :

- la poursuite de l'amélioration de l'accessibilité multimodale de Strasbourg et le renforcement de son rayonnement européen et international,
- le soutien à Strasbourg, capitale européenne.

L'EMS et la Ville de Strasbourg avec 72,361 millions d'euros assurent 60% de son financement.

Dans le cadre du renforcement du rayonnement européen et international et de la promotion de Strasbourg, 90 millions d'euros sont prévus pour soutenir des acteurs culturels tels que le Théâtre National de Strasbourg, l'Opéra du Rhin, l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg...

23 millions sont également attribués à la création de trois fonds : l'un à la recherche et l'innovation, l'autre à la culture et le troisième à la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme.

Ce contrat triennal a été signé à Strasbourg, en présence du Président de la République, le 9 mai, Journée de l'Europe.

Schéma directeur des mobilités entre la région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg

La région Grand Est et l'EMS ont souhaité mettre en place un cadre d'action inédit visant à mettre progressivement en place un Réseau Express Métropolitain (REM).

L'accord entre les deux collectivités se traduit d'ores et déjà par l'élaboration commune d'un schéma directeur des mobilités à l'échelle du bassin de vie strasbourgeois.

Ce schéma directeur repose sur la planification d'un réseau de transport public performant, le Réseau Express Métropolitain (REM), qui facilite la mobilité au sein et au-delà de l'Eurométropole. Ce REM sera structuré autour :

- d'une offre ferroviaire reposant sur une évolution des TER existants : desserte plus fréquente, cadencée et à l'amplitude horaire plus étendue et ce, pour les 13 gares de l'Eurométropole,
- d'une offre routière constituée de cars express circulant sur les grands axes et les voies rapides.

Les gares et stations du REM seront progressivement aménagées pour devenir de véritables pôles d'échanges multimodaux.

En ce qui concerne la gare de La Wantzenau, l'avancement des études ne permet pas encore de définir précisément l'augmentation de l'offre qui sera précisée dans les prochains mois.

Motion sur la définition de l'antisémitisme

Lors du conseil eurométropolitain du 7 mai dernier, deux motions ont été déposées.

J'ai voté en faveur de la motion déposée qui reprenait l'intégralité de la définition élaborée par l'Alliance Internationale pour la Mémoire de l'Holocauste (IHRA) et les exemples qui l'illustrent.

Cette définition a déjà été adoptée notamment par l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Assemblée Nationale, et plus près de nous, la toute nouvelle Collectivité européenne d'Alsace.

Je proposerai également son adoption lors du conseil municipal du 16 juin.

Valorisation du bilinguisme et des cultures régionales et rhénanes*

L'Eurométropole souhaite développer, en étroite collaboration avec les communes, une politique de promotion des langues et cultures régionales et se fixe pour objectif de construire un territoire bilingue franco-allemand dans ses formes dialectales et dans sa forme standard, et de valoriser la culture régionale au quotidien.



Cette politique s'articule autour de trois axes stratégiques :

- fédérer : faire émerger et soutenir un réseau d'acteurs métropolitains,
- revitaliser : favoriser l'apprentissage des langues et la connaissance de la culture rhénane sur le territoire,
- diffuser : créer un environnement global et immersif à l'échelle de l'Eurométropole en soutenant l'offre culturelle et événementielle et en augmentant la visibilité des langues et de la culture régionales de l'espace public.

* Dans sa décision du 21 mai 2021, le Conseil Constitutionnel a jugé contraire à la Constitution notamment l'article 4 de la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion.

Le conseil a rappelé que, pour concourir à la protection et à la promotion des langues régionales, leur enseignement peut être prévu dans les établissements qui assurent le service public de l'enseignement ou sont associés à celui-ci.

L'article 4 de la loi prévoyait que, dans le cadre des programmes de l'enseignement public, l'enseignement facultatif de langue régionale pouvait être proposé sous la forme d'un enseignement immersif qui ne se borne pas à enseigner cette langue, mais consiste à l'utiliser comme langue principale d'enseignement et de communication au sein de l'établissement. Le Conseil Constitutionnel a jugé que cet enseignement d'une langue régionale sous la forme immersive était contraire à l'article 2 de la Constitution qui dispose que « la langue de la République est le français ».



Zone à Faibles Émissions : Place au débat

Pour lutter contre la pollution atmosphérique, l'Eurométropole de Strasbourg prévoit, conformément à la loi, de mettre en place la première étape de la ZFE au 1^{er} janvier 2022 dans les 33 communes du territoire.



À l'écoute des habitants et des acteurs du territoire, l'EMS les invite à participer à une consultation citoyenne **"Santé, climat : quelles mobilités pour améliorer la qualité de l'air sur notre territoire?"** depuis le 10 mai jusqu'au 24 juin 2021.

Le lancement de cette consultation est disponible en replay sur participer.strasbourg.eu.

Les habitants sont également invités à s'exprimer via un formulaire, lors du passage du bus « **débat mobile** » dans les différentes communes du territoire ou directement en ligne.

Toutes les informations sont à retrouver sur zfe.strasbourg.eu. L'Eurométropole de Strasbourg a invité les citoyens et les entreprises à participer aux différents ateliers d'échanges.

Lancement de la concertation sur le projet d'extension de la ligne G du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Le 7 mai 2021, le conseil de l'Eurométropole a approuvé à l'unanimité le prolongement de la ligne G du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui relie actuellement l'Espace européen de l'entreprise, le quartier de Cronembourg et la gare centrale de Strasbourg.

Son extension de 4 km permettra de desservir le secteur de la Laiterie, l'Hôpital civil, Etoile-Bourse, le sud du Campus de l'Esplanade et l'écoquartier Danube en 15 minutes. La mise en œuvre de sites propres sur son itinéraire sera l'occasion de repenser la place des différentes mobilités sur les boulevards et le sud du centre-ville.

Cette ligne G offrira de nouvelles possibilités de correspondances rapides avec le réseau de tramway en évitant de transiter par la place de l'Homme de Fer. En la prolongeant, les déplacements dans Strasbourg seront grandement facilités.

À l'écoute des habitants du territoire, l'Eurométropole de Strasbourg lance une concertation du lundi 17 mai au 30 juin pour présenter ce projet d'extension, vérifier que l'itinéraire répond aux besoins des habitants et s'assurer que ces nouveaux aménagements amélioreront effectivement le cadre de vie de tous.

Les modalités de la concertation sont à retrouver sur participer.eurometropole-strasbourg.eu

Date	Heure	Thème	Public
15 juin	18h00-20h00	<i>Le cœur de métropole : quelles améliorations pour un meilleur partage de l'espace public ?</i>	Citoyen
17 juin	09h00-10h30	<i>ZFE : Côté entrepreneurs, quelles contraintes et quelles opportunités ? Commerçants, artisans, indépendants, TPE</i>	Entreprise

Depuis de nombreuses semaines, toutes les communes de la métropole échangent autour du calendrier unique pour la mise en place progressive des différents critères. Pour l'instant, je souhaite qu'une réflexion approfondie soit menée pour ne pas s'engager immédiatement dans la mise en place des Crit'Air 2. En effet, ces véhicules bénéficient d'une conception récente et garnissent massivement les parcs de véhicules de 2^{ème} couronne. Qu'advient-il de tous ces véhicules ?

Rappelons également que notre ban communal jouxte l'autoroute A35, dont les flux comprennent des véhicules bien loin des Crit'Air 2. Comment alors obliger nos habitants à se défaire de leur véhicule, alors même que nous autorisons une source de pollution, faute d'homogénéité de la réglementation ?

Les territoires limitrophes, quant à eux, n'étant pas soumis à la mise en place d'une ZFE, une inégalité des habitants se creuse et rend peu lisibles, pour les automobilistes, les différentes zones.

Michèle KANNENGIESER
Maire



Camion « **City-Truck** », affrété par l'Eurométropole de Strasbourg sur le parvis de la Mairie le 22 mai 2021



Quelle prise en charge pour les victimes ?

Pour mémoire, la commune de La Wantzenau a été à plusieurs reprises, l'épicentre de séismes induits, c'est-à-dire déclenchés directement ou indirectement par des activités humaines. Des dégâts ont été constatés sur de nombreuses habitations.

Géoven, la filiale porteuse du projet de géothermie profonde, avait dès décembre 2020 mis en place une procédure de déclaration de sinistre. Parallèlement, il vous était possible de déclarer à votre propre assureur.

Cependant, la réponse apportée varie selon le contrat que vous avez souscrit.

L'impossible prise en charge au titre de la garantie catastrophe naturelle

Les contrats d'assurance, garantissant les dommages d'incendie ou de dégât des eaux, ouvrent droit à la garantie contre les effets des catastrophes naturelles. Cette garantie s'applique quand les dommages sont causés par l'intensité anormale d'un agent naturel, tel que la sécheresse, ou les inondations. Pour que la garantie puisse être déclenchée, un arrêté interministériel doit constater cet état de catastrophe naturelle.

Pour l'instant les séismes intervenus au nord de Strasbourg n'ont pas été classés comme catastrophe naturelle.

Aucune indemnisation ne peut donc intervenir à ce titre.

La garantie défense-recours

Une garantie défense-recours est incluse dans la plupart des contrats d'assurance multirisque habitation. Cette garantie ne peut être mise en œuvre que si le dommage résulte d'un événement couvert par le contrat d'assurance multirisque habitation.

Cependant, certains contrats vont plus loin et prennent en charge les litiges nés d'un événement non couvert par le contrat habitation. La possibilité de déclencher cette garantie va donc dépendre du contrat d'assurance souscrit. Quand cette garantie est déclenchée, l'assureur

accompagne son assuré afin que ce dernier obtienne réparation des dommages matériels subis.

Pour faire jouer la garantie, il convient de faire une déclaration de sinistre auprès de son assureur.

L'assureur se chargera alors de réclamer à l'amiable ou en justice l'indemnisation des dommages subis.

Ainsi, il pourra prendre à sa charge les honoraires de l'avocat et éventuellement ceux des experts.

L'assurance de protection juridique

La protection juridique peut faire l'objet d'un contrat autonome mais peut aussi être rattachée à d'autres prestations comme la délivrance d'une carte de crédit.

L'intervention de l'assureur n'est pas limitée aux événements couverts par le contrat habitation.

Il assiste alors l'assuré durant la phase de résolution amiable du litige et prend en charge les honoraires d'avocat si le litige nécessite une action en justice.

CONTACT

Maud NISAND

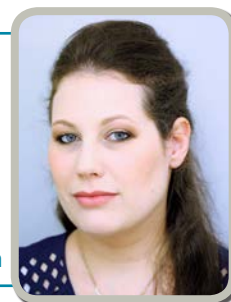
9 rue de la Gare

67610 LA WANTZENAU

Tél : 03 88 62 10 77

Mail : avocat.nisand@gmail.com

cabinet.nisand@gmail.com



Consultation juridique

Depuis de nombreux mois, M^e Maud NISAND assure une permanence juridique gratuite à la mairie de La Wantzenau les mercredis de 16h30 à 17h30, sur rendez-vous, jusque fin juin. Nous tenons à la remercier pour son accompagnement dans de nombreux domaines : droit de la famille, droit du travail, droit de l'immobilier, droit des contrats et droit pénal.

Création d'un collectif « ADESIF »

Dès les premières heures de la manifestation des séismes, nous nous sommes battus pour la fermeture définitive des puits et pour un accompagnement des victimes. Nous nous étions immédiatement mis à votre disposition lors de multiples réunions pour répondre à vos questions.

La création du collectif, Association de Défense des Sinistrés de Fonroche (ADESIF), s'organise. Le mode d'emploi et les modalités d'adhésion seront communiqués par voie de presse.

État des lieux

La Wantzenau déplore un maximum de sinistrés : plus de 500 dossiers. Les nombreuses rencontres nous permettent aujourd'hui de recenser les situations suivantes :

- **Déclaration directe contre Fonroche**
 - les experts n'ont, dans leur grande majorité, toujours pas déposé leur rapport d'expertise
 - de nouvelles expertises ont eu lieu pour certains avec une proposition de règlement conditionnée à l'abandon de recours

- **Déclaration à l'assureur multi-risques habitation**

Les assureurs ont proposé une indemnisation lorsque l'événement était assuré dans le contrat. Toutefois, de nombreuses victimes se plaignent de la faiblesse des montants proposés.

- **Déclaration à l'assureur protection juridique/défense recours**

Peu de recours ont été déclenchés en judiciaire et ce, faute de rapports d'expertise permettant de contester les évaluations.

À la fois la lenteur des expertises et la difficulté de trouver des entreprises disponibles, conjuguées aux secousses encore prévisibles, ralentissent les réparations.

Une des premières missions du collectif sera l'organisation d'informations ciblées au regard du type de dommage subi.

Nous exigeons à présent le colmatage des puits auprès de Fonroche.

Michèle KANNENGIESER
Maire



ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

Deux élections différentes, les 20 et 27 JUIN 2021

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu en même temps les élections régionales et les élections départementales.

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut :

- avoir la nationalité française,
- être âgé de 18 ans,
- être inscrit sur une liste électorale
- jouir de ses droits civils et politiques
- les ressortissants de l'Union Européenne ne peuvent pas voter, ni aux élections départementales, ni aux élections régionales
- pour vérifier votre inscription sur la liste électorale et votre bureau de vote, il suffit de vous rendre sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



Le vote par procuration

En cas d'impossibilité de rendre aux urnes, il est possible d'établir une procuration pour qu'un proche, **inscrit dans la même commune**, vote à votre place. En raison du contexte sanitaire, **le vote par procuration est encouragé et simplifié**, notamment grâce à une plate-forme en ligne qui permet de remplir son formulaire en amont de sa visite au commissariat ou à la gendarmerie.

Démarche

L'électeur absent doit remplir un formulaire. Il peut le faire de 3 façons :

- en ligne via le site : maprocuration.gouv.fr
 - > Effectuer sa demande de procuration en ligne en s'identifiant avec France Connect
 - > Se rendre en personne avec un justificatif d'identité au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité

✓ **Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.**

- formulaire à imprimer, accessible sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675
 - > Remplir la partie 1 du formulaire à l'aide de l'ordinateur ou à la main

> Se rendre en personne avec un justificatif d'identité, pour remplir la partie 2 du formulaire dans un des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Tribunal (dont dépend son domicile ou son lieu de travail)
- Lieu accueillant du public défini par le préfet

✓ **Un récépissé vous sera remis.**

- formulaire sur place : se présenter en personne avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :
 - > Commissariat de police (où qu'il soit)
 - > Gendarmerie (où qu'elle soit)
 - > Tribunal (dont dépend son domicile ou son lieu de travail)

✓ **Un récépissé vous sera remis**

Dans quels délais faire la démarche ?

La démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

Bon à savoir

- un électeur ne peut pas détenir plus de deux procurations,
- l'électeur n'a pas à prouver l'identité ou l'adresse du domicile de l'électeur qu'il désigne pour voter à sa place,
- l'électeur n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence,
- même s'il a donné procuration, l'électeur peut voter en personne à condition de se présenter au bureau de vote avant l'électeur à qui il a donné procuration.

UNE JOURNÉE ÉLECTORALE, DEUX SCRUTINS

Pour la première fois cette année, les élections régionales et départementales se tiennent simultanément, mais il n'en reste pas moins que ce sont deux scrutins bien différents.

Dans la configuration de deux bureaux distincts dans une même salle, une signalétique précise sera affichée et la matérialisation des deux bureaux de vote sera bien visible. Un affichage précis et clair indiquera aux électeurs l'emplacement des deux bureaux de vote.



Il est recommandé aux électeurs de se munir de leur propre stylo pour signer les listes d'émargement.



LES ÉLECTIONS RÉGIONALES



© www.toutleurope.eu

Pour qui vote-t-on ?

Les élections régionales ont pour objet d'élire **les conseillers régionaux qui siègent à l'assemblée délibérante de la région**, en ce qui nous concerne, le conseil régional du Grand Est. Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de six ans.

Selon quel mode de scrutin ?

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Le 1^{er} tour

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (*plus de 50 %*), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

- Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Le 2nd tour

La liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Les principales compétences de la Région Grand Est

En plus des prérogatives qu'elles partagent avec les départements (*tourisme, sport culture...*), les régions ont plusieurs compétences exclusives.

- **Les transports** : gestion des TER, des transports routiers interurbains...
- **Les lycées** : construction, entretien et fonctionnement
- **La formation professionnelle** : insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance...
- **L'aménagement du territoire et l'environnement** : gestion des déchets, des parcs naturels, qualité de l'air...
Le développement économique : animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique
- **La gestion des programmes européens.**

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Pour qui vote-t-on ?

Les élections départementales permettent d'élire **les conseillers départementaux** qui siègent à l'assemblée délibérante de la **Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)**.

Les conseillers sont élus pour une durée de six ans.

Pour chaque canton, un binôme (*femme-homme*) est élu. Ils ont chacun un remplaçant, en cas d'impossibilité majeure de l'exercice leur fonction.

Selon quel mode de scrutin ?

Les conseillers départementaux sont élus au scrutin majoritaire à 2 tours dans le cadre du canton, en ce qui nous concerne le canton de Brumath.

Canton de Brumath



Le 1^{er} tour

- Pour être élu au 1^{er} tour, le binôme doit obtenir :
 - > au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (*plus de 50 %*),
 - > et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits.
- Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un second tour :
 - > les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir,
 - > les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.



Le 2nd tour

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Les principales compétences du département de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Elle dispose des mêmes compétences que celles dévolues aux départements :

- **L'action sanitaire et sociale** : RSA, allocation personnalisée d'autonomie, gestion de la PMI, aide aux personnes handicapées, ...
- **La gestion des routes et des déplacements** : routes départementales, aires de co-voiturage, véloroutes et pistes cyclables, ...
- **Les collèges** : construction, entretien et équipement
- **La culture** : sauvegarde du patrimoine, gestion des archives, bibliothèques et musées départementaux.
- **L'aménagement durable** : équipement rural, gestion de l'eau, aménagement foncier
- **La sécurité incendie** : gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

S'y ajoutent des compétences spécifiques :

- **L'organisation de la coopération transfrontalière,**
- **La gestion des routes et autoroutes non concédées,**
- **La promotion du bilinguisme,**
- **L'animation et la coordination de la politique touristique.**

Michèle KANNENGIESER
Maire



Échantillons de La Wantzenau...



La Grotte de La Wantzenau restaurée



La Maire et le 1^{er} adjoint accueillent le Général MICHEL et le Colonel ZORN (Borne du souvenir Serment de Koufra)



Contrôles réguliers, route de Strasbourg



Atelier poterie avec Joëlle Baumgartel



"Chat alors..."



Atelier bricolage musical



Atelier "Recycle tes piles"
Fabrication d'une pile au citron



Atelier "À la recherche des petites bêtes perdues"



Atelier "Fraises"



Assemblée générale du Waldhof
Présidence : Marc DI MICHELE



En route pour le jardinage



Centre de vaccination de La Wantzenau

Depuis le 1^{er} mai, nous avons vacciné plus de 4 500 personnes. Une réussite que nous devons à la mobilisation du Docteur Gabriel MERHEB du groupe hospitalier Saint-Vincent, des collaboratrices de Sainte-Anne, de tous les bénévoles, des élus qui nous épaulent chaque week-end, du jeudi au dimanche.

À partir du 17 juin, ce centre de vaccination amorce le cycle de la 2^{ème} injection jusqu'au 1^{er} août.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis durant ces mois pour que la population de notre territoire puisse retrouver une certaine liberté et renouer avec une vie sociale devenue salubre. C'est une belle démonstration d'un esprit de village où bienveillance et solidarité sont durablement gravées.

Je leur suis infiniment reconnaissante. ❤️

Michèle KANNENGIESER
Maire





Centre de vaccination de La Wantzenau





Centre de vaccination de La Wantzenau





PETITE ENFANCE & ENFANCE

AGES : un fidèle partenaire

Depuis plusieurs années, la gestion, l'exploitation et le fonctionnement des structures communales de la petite enfance et de l'enfance sont délégués à un tiers. Celui-ci doit d'une part, se conformer aux exigences du cahier des charges établi par la collectivité et d'autre part, régulièrement rendre compte de l'accomplissement de mission de service public confiée.

Le 10 avril 2021, à l'issue de deux procédures de Délégation de Service Public, le Conseil Municipal a validé le choix de confier la gestion des dites structures à l'AGES, pour une nouvelle durée de 5 ans, à savoir du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.

Association à but non lucratif, l'AGES gère et anime depuis 30 ans des établissements d'accueil de l'enfance et d'accueil

des personnes âgées : crèches, structures d'accueil périscolaire, maison de retraite et foyer résidence.

Elle intervient auprès de 1500 familles dans près de 20 établissements et emploie environ 450 salariés.



CONTACT

AGES STRASBOURG

6 Rue Martin Bucur

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 32 52 88

www.ages.asso.fr



Le vendredi 21 mai, Madame le Maire, accompagnée de Katia BOSSUYT, adjointe aux affaires scolaires, petite enfance, enfance et famille, se sont rendues dans les structures communales de la petite enfance et l'enfance, dont la gestion est confiée à l'AGES (*Association de*

Gestion des Équipements Sociaux) : la micro-crèche du Woerthel, le multi-accueil de la maison de l'enfant et le périscolaire.

Elles sont allées à la rencontre des responsables et équipes de l'AGES qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien-être de nos chers enfants.

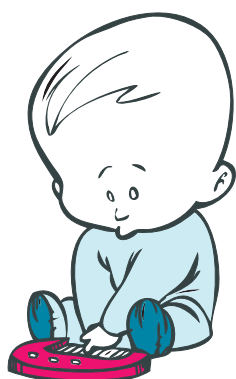
Ce fut l'occasion notamment d'échanges enrichissants concernant leur travail, l'aménagement des locaux, leurs réalisations et leurs projets.

Ces derniers mois, les équipes de l'AGES auront su faire preuve d'une forte capacité d'adaptation face au contexte sanitaire et se mobiliser pour maintenir nos structures ouvertes pour les enfants des personnels prioritaires et à chaque fois que nous y avons été autorisés.

La micro-crèche du Woerthel

Au cœur d'un écrin de verdure et dans un environnement très « *comme à la maison* », la micro-crèche peut accueillir jusqu'à 11 enfants, de 10 semaines à 3 ans.

Responsable : Aurélie HEIM
Tél : 03 88 51 94 33



Le multi-accueil de la maison de l'enfant

Le multi-accueil dispose de 34 places (28 places en crèche et 6 places en halte-garderie) pour des enfants de 10 semaines à 3 ans, répartis en 3 sections, selon leur âge.

Parmi la palette d'activités et de jeux qui sont proposés, un atelier d'initiation à l'alsacien a lieu toutes les semaines pour permettre aux enfants de découvrir notre dialecte.

Responsable : Elise LAUGEL
Tél : 03 88 96 60 07





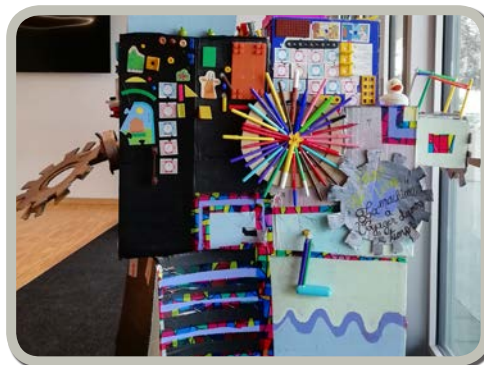
Le périscolaire & l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Installé depuis la dernière rentrée dans les nouveaux locaux du groupe scolaire Jules Verne, le périscolaire accueille des enfants de 3 à 11 ans tout au long de l'année, durant la pause méridienne, après l'école, les mercredis et durant les vacances scolaires.

En période scolaire, sont ainsi pris en charge environ 250 enfants à midi et 170 enfants après l'école, dont les élèves de l'école maternelle du Woerthel qui rejoignent le groupe scolaire en bus.

Responsable : Marie Laure DEBRUYCKERE
Tél : 03 88 68 08 82



Chaque équipe d'animation propose de nombreuses activités et des ateliers diversifiés tout au long de l'année.

Lors de nos visites, nous avons pu découvrir quelques-unes de leurs belles et nombreuses réalisations. Parmi les nombreux projets évoqués, un potager devrait prochainement être installé dans l'enceinte du groupe scolaire.



Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance,
enfance et famille

L'ÉCOLE À VÉLO

YOUPI !!!

Le 21 Juin,
à l'école,
à vélo !

GÉNIAL !



Dans le cadre de la politique municipale des mobilités et de développement des pistes cyclables, la commune organise, le 21 juin, une journée « *A l'école, à vélo* » en partenariat avec l'association CADR 67.

Afin d'encourager les déplacements à vélo pour se rendre à l'école, des accès pour les cyclistes seront sécurisés aux abords du groupe scolaire.

De plus, les élèves qui viendront avec leur vélo pourront le faire contrôler et marquer gratuitement par l'association CADR 67.



Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance,
enfance et famille

Pour les élèves
de l'école élémentaire
- Contrôle des vélos
- Marquage gratuit



L'école de musique en route pour la Fête



Nous souhaitons à tous nos élèves une très bonne fin d'année musicale qui s'annonce riche en émotion avec la préparation de la Fête de la musique du 19 juin, des examens et des auditions de classes.

Après de longs mois de cours en distanciel, nous sommes heureux d'accueillir les élèves depuis le 19 mai, y compris les adultes.



Edwige BOREL,
Directrice de l'école de musique



Pass Culture : 300€ pour découvrir la culture (à partir de 18 ans)

C'EST QUOI ?

Une application qui te permet d'avoir accès, dès l'année de tes 18 ans, à toutes les propositions culturelles de proximité et offres numériques (*livres, concerts, théâtre, musées, cours de musique, etc.*) avec un crédit à disposition d'un montant de 300€.

COMMENT EN PROFITER ?

Simplement télécharger l'application et suivre les consignes !

www.pass.culture.fr





La place du 19 mars fait place à la Musique le 19 juin !



La Fête de la musique aura lieu le samedi 19 juin 2021 au Fil d'Eau.

Après des mois de restrictions sanitaires, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau vous accueillir pour cet événement qui respectera les conditions sanitaires en vigueur pour cette journée festive.

La musique s'invitera toute la journée sur scène (sous chapiteau),

qui accueillera de nombreux talents, les élèves de l'École de Musique et l'Harmonie Municipale.

Le Lions Club de La Wantzenau vous propose **restauration et boissons** (tartes flambées, grillades et crudités) durant toute la manifestation.



PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

- 11h00 - 12h00 : Apéro-concert de l'Harmonie Municipale de La Wantzenau*
- 12h00 - 13h00 : Déjeuner et musique d'ambiance
- 13h00 - 15h00 : Plateau « *Talents de La Wantzenau* »
- 15h00 - 17h00 : Retransmission en direct du match **France/Hongrie**
- 17h00 - 19h00 : Fête de l'École de Musique
- 19h00 - 20h30 : Dîner et musique d'ambiance
- 20h30 - 22h30 : Concert du groupe « **La Bande Son** » avec retransmission vidéo en direct sur le parking du Fil d'Eau - entrée libre

RÈGLES SANITAIRES

- Port du masque obligatoire
- Jauge limitée à 250 personnes sous chapiteau avec places assises et service à table - maximum 6 personnes par table
- Jauge limitée à 250 personnes à l'intérieur du Fil d'Eau avec places assises



Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative



Biographie du groupe « La Bande Son »

« **La Bande Son** » est le nom d'un collectif d'artistes, qui se compose de 10 jeunes chanteurs, de 4 musiciens professionnels et d'un régisseur.

Deux nouveaux spectacles sont en préparation en 2021, le premier « **Music Box** » est basé sur des chansons rock, le deuxième est sans équivoque et s'intitule « **Une heure avec QUEEN** » !



Qui sont ces artistes ?

Chaque année depuis 2017, une vingtaine de lycéens-lycéennes (ou étudiants-es en BTS) a été sélectionnée pour participer aux « **Plus Belles Voix Lycéennes** », dont l'objectif est de se produire sur scène.



Les meilleurs artistes sont sélectionnés dans chaque promotion pour constituer le groupe.

Les concerts de "La Bande Son"

- Auditorium du Musée Wurth, à Erstein (12 mai 2019).
- Place du Temple neuf à Strasbourg (21 juin 2019, Fête de la musique),
- Place Gutenberg, à Strasbourg, le 30 août 2019, dans le cadre des animations d'été.
- Le Fil d'eau (La Wantzenau) en concert pour COBATY
- Caserne des pompiers Ouest, Strasbourg, le 12 février 2020 (grand concert en soutien à l'Australie et à nos soldats du feu)
- Fête de la musique 2020 (en petits groupes dans 4 quartiers de Strasbourg)

Nous vous invitons à découvrir ces jeunes artistes aux voix époustouflantes et nous nous réjouissons de vous retrouver !



RENCONTRE AVEC...

Boucherie METZ

C'est en 1924 que Jules METZ a construit une maison, un abattoir et une ferme sur le terrain qu'il a reçu de ses parents, situés actuellement 12 quai de l'III à La Wantzenau.



Photo de la maison en 1974

Au printemps 1925, il a ouvert la boucherie et s'est marié en octobre de la même année avec Madeleine FRANKHAUSER, originaire de Kindwiller.

De leur union sont nées quatre filles : Marie-Louise, Jeanne, Germaine et Juliette. Jules avait toujours à ses côtés un apprenti, le dernier en date et originaire de La Wantzenau s'appelait Gilbert BIEBER.

Avant la guerre, ils avaient un second point de vente situé dans un cabanon près de la grotte au Rohrwoerth où Madeleine vendait les produits de la boucherie les mardi, jeudi et samedi matins.

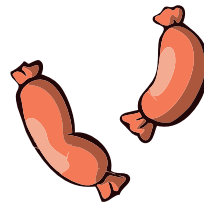
Après la guerre, la fille aînée, Marie-Louise, livrait charcuterie et viande (*destinées à la revente*) auprès de trois épiceries de la Robertsau. Elle effectuait le trajet avec un cheval attelé à une calèche.

Sur le parcours elle ne croisait à l'époque qu'une seule voiture. En été, le samedi soir, elle desservait aussi des clients particuliers. En ces temps-là les foyers n'étaient pas équipés de réfrigérateurs.



Marie-Louise et André devant la boucherie en 1953

En 1952, Marie-Louise se marie avec André PARMENTIER, également boucher. Il a rejoint son épouse et ses beaux-parents au sein de l'équipe de la boucherie.



À la fin des années cinquante, des spécialités telles que les pâtés en croûte étaient très appréciés par la clientèle, particulièrement pour les festivités de Noël.



André dans la chambre froide (1962)

Dans les années soixante, deux bouchers ambulants passaient dans le village. Marie-Louise et André ont alors décidé de vendre leurs produits au marché de Bischheim où ils tenaient un stand une fois par semaine.

En raison de l'état de santé de André ils ont décidé d'arrêter leur activité et ont fermé la boucherie fin 1963.

Marie-Louise fêtera ses 94 ans au mois de mai prochain.



Vous l'avez sûrement déjà croisée dans les rues du village qu'elle sillonne en vélo très régulièrement.

Claude PARMENTIER



Centenaire



Notre commune a la grande joie de compter une nouvelle centenaire parmi ses habitants : Madame Marie GEORG. Née le 12 mai 1921 à La Wantzenau, Maria GEORG est la fille de Joséphine ADAM et d'Alfred HARTMANN qui exerça le métier de cordonnier après la Première Guerre mondiale, dont il revint profondément blessé.

Tout au long de sa vie, Madame GEORG a vu défiler les pages de l'histoire de la France, de l'Alsace, de La Wantzenau et plus particulièrement du Rohrwoerth.

Ainsi, en 1939, à l'âge de 18 ans, elle est évacuée avec ses parents, son frère et sa sœur à Saint-Yrieix-la-Perche (Limousin).

En 1942, elle épouse Octave GEORG avec qui elle aura trois enfants : Marie-Claire en 1943, Jean-Jacques en 1947 et Marc en 1949. Aujourd'hui heureuse grand-mère de quatre petits-enfants, Marie GEORG est également trois fois arrière-grand-mère et deux fois arrière-arrière-grand-mère.

Couturière de formation, Madame GEORG a travaillé jusqu'à sa retraite dans un atelier de confection de lingerie. Elle peut témoigner des métiers du tissage et du travail des tissus. Sa maison en était remplie et elle savait les travailler pour donner corps à des costumes.

Féru de jeux télévisés, notre centenaire garde toujours ses carnets de mots mêlés à portée de main et exerce encore ses talents de cuisinière pour confectionner de bons petits plats.

Nombreux sont ceux qui peuvent témoigner de sa gentillesse, de sa douceur, de son élégance et de sa finesse d'esprit.

C'est avec émotion et grand respect que nous souhaitons encore un très joyeux anniversaire à Madame Marie GEORG qui affiche avec une légitime fierté ses cent ans.

Michèle KANNENGIESER
Maire

Pia KIEFFER

Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être
et vice-présidente du CCAS



Plan Canicule

N'oubliez pas, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées qu'un dispositif d'alerte ponctuelle à destination de la population fragile est mis en place.

Une fiche d'inscription nominative est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet.



Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être
et vice-présidente du CCAS





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

De l'athlétisme au service à la personne, il n'y a qu'un saut !

Aurélié Feltz, connue pour ses performances au sein de la SGW Athlétisme, a troqué ses baskets pour un nouveau challenge qui lui tient à cœur.

Au terme de ses études, elle revient sur ses pas avec la volonté de créer son entreprise. C'est ainsi que naît, en 2015, la **Maison des Services Strasbourg**, une franchise spécialisée dans le service à la personne (*ménage, repassage, nettoyage et jardinage*).

Elle exerce la direction de cette entreprise avec une vision toute particulière : sensibiliser sa clientèle à l'environnement.

C'est ainsi qu'elle développe l'art de l'entretien domestique et tertiaire au naturel. Elle seule est détentrice de recettes étonnantes à base de vinaigre blanc, de bicarbonate de soude, de savon noir et de bien d'autres ingrédients.



CONTACT

Maison et Services

2 rue du Général Lejeune

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 79 33 29

Mail : msstrasbourg@maison-et-services.com

www.maison-et-services.com

Jean-françois MAES : Start to book !



Jean-François MAES dirige depuis 2017 l'Hôtel Aigle d'Or à Reichstett. Sportif de haut niveau (*Volley*) à Strasbourg puis professeur d'EPS pendant 23 ans, il s'est reconverti dans le domaine de l'hôtellerie depuis 2017.

Passionné par son métier, il a fondé en janvier 2021 une start-up inédite et innovante pour aider les hôteliers indépendants ou affiliés à des chaînes volontaires afin de promouvoir et développer les réservations en direct : www.booking-better.com

Les hôtels publiés sur Booking-Better proposent à leurs clients qui réservent en DIRECT un tarif inférieur voir équivalent aux agences en ligne mais surtout offrent des avantages complémentaires.

C'est là tout l'enjeu de cette nouvelle plateforme !

« **BoBE** » est le petit plus du site. C'est une extension novatrice qui donne aux hôteliers un outil collaboratif et offre aux clients bien plus que des avantages tarifaires.

Après avoir installé en quelques clics cet outil comparatif dans le navigateur, le client fera ses recherches d'hôtels et de séjours sur internet comme à son habitude.

Seule différence, il sera informé instantanément du tarif et des avantages offerts pour une réservation sur le site de l'hôtel, par mail ou en téléphonant.

Enfin, réserver en direct sans intermédiaire offre un AVANTAGE INDISCUTABLE, celui d'un contact privilégié avec l'hôtelier qui fera toujours en sorte de répondre au plus juste à vos demandes et questions.

" ON GAGNE TOUS À RÉSERVER EN DIRECT ! "
(Slogan de Booking-Better)

Jean-François MAES

CONTACT

BOOKING-BETTER

Tél : 07 69 93 84 89

www.booking-better.com



Des glaces artisanales italiennes « à la spatule »



Pour ravir vos papilles, depuis le 28 avril, tous les mercredis, samedis et dimanches après-midis, le restaurant Il Forchettone propose des glaces artisanales italiennes « à la spatule » via son Ice Food Truck stationné sur le parking du Fil d'Eau.

Plus de 10 parfums de glaces et sorbets gourmands, en pot, en cornet ou des coupes composées pleines de douceur, des brioches glacées, des milkshakes, granités mais aussi boissons chaudes ou boissons fraîches, le tout dans une ambiance italienne qui vous invite au voyage.

N'hésitez pas à leur rendre visite et déguster une *vero gelato italiano* !



© Delphine Albanese

Nouveau à La Wantzenau : Apostrophe & Parenthèses



Paula est à votre écoute et se fera un plaisir de vous renseigner et d'échanger avec vous afin que vous trouviez le livre idéal qui pourra combler vos attentes.

Nous lui souhaitons une belle réussite !



Elle l'attendait avec impatience, enfin ce grand jour est arrivé ! C'est avec beaucoup d'émotion et de joie que Paula LAUCIELLO ROSER a ouvert les portes de sa librairie, samedi 22 mai, 3 rue de l'École, qui redonne vie à l'ancien salon de coiffure STROH.

Pleine d'énergie et de passion, elle réalise ainsi son rêve de proposer des instants de lecture et de partage à une clientèle qui nous l'espérons sera nombreuse et fidèle.

Vous découvrirez dans sa boutique, un coin pour les enfants, avec une grande variété de livres, adaptés à chaque âge et associés à de petits cadeaux et jeux de société emblématiques.

Un autre espace plus particulièrement réservé aux adultes leur permettra d'acquérir tous les genres littéraires, voire de les commander.

CONTACT

Apostrophe & Parenthèses

Librairie

3, rue de l'École 67610 La Wantzenau

Tél : **03 90 00 09 91**

Mail : contact@apostropheetparenthese.com

Horaires :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00,

le samedi de 8h30 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 13h00.



Alain HERRMANN
Adjoint à l'Economie, à la Jeunesse
et aux associations



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nouveau Conseil Municipal des Jeunes du samedi 29 mai 2021 : restitution et partage du travail des Commissions

Nos Jeunes Conseillers restituent une partie de leur travail avec quelques petits articles :

La Commission Communication

« Voilà déjà six mois que le Conseil Municipal des Jeunes s'est mis en marche vers de nouveaux projets. Trois commissions ont été créées, chacune avec des objectifs bien précis et des idées à n'en plus finir.



Parmi elles, la commission communication qui a pour vocation de vous tenir informés des avancées réalisées par le CMJ et à entretenir le dynamisme qui le caractérise.

Ainsi, la commission s'est appuyée sur les divers réseaux sociaux en vogue, notamment Instagram qui connaît un grand succès et s'avère très prisé par les jeunes. Presque un mois que vous pouvez nous y retrouver sur le compte [@cmjlawantzenau](https://www.instagram.com/cmjlawantzenau) et suivre l'investissement

de chaque membre de la nouvelle instance wantzenauvienne. Quant au logo du CMJ, il vous sera bientôt communiqué sur Instagram alors restez aux aguets ! Toujours en quête d'innovation, le CMJ vous ouvre d'ici peu ses portes sur Tiktok. En effet, l'application propose une grande variété de contenus permettant ainsi au Conseil Municipal des Jeunes de diversifier ses activités et de renouveler ses engagements sur cette nouvelle plateforme. Enfin, vous pouvez également nous retrouver sur le compte Facebook de la commune pour ne pas manquer les événements et animations à venir ! »



Téa CHEVROTON

La Commission Infrastructure

« Les avantages d'un skate park en béton :

- Plus durable / pas de réparations
- Évite la pose d'enrobés + modules
- Moins de risques de blessures
- Perméable à l'eau / sèche rapidement
- Écologique (béton)
- Moins de nuisances sonores (le bruit est amorti)
- Pas de dégradation possible / feu ou autre (prévoir juste une caméra)
- Adaptée à l'entraînement des sportifs des disciplines : Roller / Trottinette / Skateboard/ BMX



Plus généralement, un lieu :

- Dédié aux sports de glisse
- Apprécie de nombreux adolescents (chacun possède au moins une paire de rollers / une trottinette / un skate board ou un bmx, ...)
- Permet aux jeunes de faire du sport en extérieur
- Évite de se déplacer à Strasbourg ou à Vendenheim
- Augmente l'attractivité de la commune auprès des adolescents et jeunes adultes.
- Évite les dégradations des autres mobiliers urbains.

Aucun Skatepark en état sur les communes environnantes (Gambenheim / Kilstett / Reichstett) ».



Edouard NIEDERST

« Après la construction du skatepark, pour éviter qu'il ne se dégrade vite, nous mettrons en place quelques éléments afin de le garder propre, comme des cendriers pour les mégots qui sont très souvent jetés par terre ainsi que des poubelles, super important!

Nous définirons également un règlement qui est nécessaire au bon fonctionnement du skatepark qui sera affiché à l'entrée.

Il est important que tout le monde s'entende!

Pour vérifier si les règles sont bien respectées ou tout simplement surveiller, nous envisageons peut-être d'installer des caméras. Et pour finir, des éclairages pour le soir qui sont essentiels. »



Mathilde PASQUIER

« Nous tenions à vous informer qu'avant le début de l'été 2022 un City stade ainsi qu'un skatepark seront installés près de votre domicile. Veuillez prendre note qu'un règlement ainsi que des horaires seront mis en place et nous veillerons à ce que ces derniers soient respectés. À bientôt le CMJ de La Wantzenau ».



Yann GORKE



La commission Activités de Loisirs

« Vous restez à La Wantzenau cet été mais vous pensez que vous allez vous ennuyer ?



Animation Jeunes FDMJC Alsace - La Wantzenau
 Nicolas, Responsable Animation Jeunes
 Mairie : 11-13 rue des Héros - 67610 La Wantzenau
 06 73 39 07 71 - animation.jeunes@la-wantzenau.fr
www.la-wantzenau.fr | commune la wantzenau @wantzenau | @cmjlawantzenau

Pas de soucis, la commission activité de loisirs du Conseil Municipal des Jeunes vous concocte un planning bien chargé ! Nous organiserons des activités diverses afin de satisfaire vos envies. Des soirées, des barbecues, des petit-déjeuners, des sorties variées telles que escape game, Laser Quest et bien d'autres encore seront possibles. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ! Nous avons hâte de vous retrouver afin de partager ces moments avec vous. »



Agathe PASQUIER

« C'est avec beaucoup de dynamisme que les membres de la commission ont fait des propositions d'activités variées et réjouissantes pour cet été.

Des barbecues tous les mardis soirs, des petits déjeuners en commun le vendredi matin, des sorties à Strasbourg, des sorties vélo à la journée, les soirées à thèmes du jeudi, le Raid aventure du 7 au 10 juillet, déjà **COMPLET** et un camping vélo du 3 au 5 août !

Nous nous réjouissons d'organiser toutes ces activités pour que les jeunes du village puissent partager de beaux moments conviviaux et prometteurs de souvenirs.

Vivement l'été à La Wantzenau ! »



Marine BOUDAUD

Voilà un premier bilan du travail effectué avec beaucoup d'enthousiasme de notre Conseil Municipal des Jeunes.

D'autres perspectives les attendent prochainement, et nous nous ferons un plaisir de vous les relater !

Le Conseil Municipal des Jeunes
de La Wantzenau

Alexandra WAGNER

Conseillère municipale déléguée





JEUNESSE

Nicolas ROECKLIN - animateur jeunesse



À 40 ans, Nicolas ROECKLIN, animateur socio-éducatif à la Fédération des MJC d'Alsace, rejoint l'équipe communale du village de La Wantzenau en tant que responsable des animations à destination des 11 ans et plus.

Après avoir passé presque 20 ans sur le territoire voisin de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn où il occupait le poste d'animateur jeunes, Nicolas ROECKLIN a posé ses bagages à La Wantzenau, le 12 avril : « J'avais besoin de changer d'air, de découvrir un nouvel environnement et la motivation des élus de La Wantzenau pour dynamiser leur politique jeunesse m'a séduit. »

Un adulte expérimenté pour aider nos jeunes à réaliser leurs idées

« Le métier d'animateur jeunes est un métier très vivant où on est amené à monter des projets avec des personnalités très différentes : les jeunes bien entendu et également les élus locaux, le personnel de l'Éducation nationale, ainsi que les parents qui ont, de temps à autre, besoin d'être rassurés.

J'ai récemment complété mon expérience auprès de jeunes par des apports théoriques qui m'aident beaucoup dans mon activité. »

Un poste aux fonctions multiples.

Avec Madame Michèle KANNENGIESER, Maire, la décision a été prise de se tourner vers la jeunesse et d'offrir aux adolescents une place importante dans la vie du village. Ainsi, bien avant l'arrivée de Nicolas, Madame le Maire a souhaité mettre en place un Conseil municipal des Jeunes pour lui donner la possibilité de passer des idées à la réalisation. C'est chose faite depuis octobre dernier.

« Les jeunes ont une culture, un rapport au temps qui n'est pas celui de l'adulte actif, ils ont besoin d'un accompagnement et parfois que l'on fasse pour eux. C'est une période transitoire que l'on a tous vécue, mais qui a souvent laissé place aux responsabilités et au rythme effréné de la vie active. Alors en tant qu'adulte on oublie, on est souvent trop dur ou trop tolérant avec nos jeunes. Mon travail va consister à les aider à arriver à leur but en tenant compte du rythme, des sensibilités et de leur temps disponible. Il est vrai que certains ont déjà des agendas de ministre qui laissent peu de place à l'expression personnelle ! L'animation jeunesse est cette bulle où ils pourront discuter, tester, se tromper, rater des projets en toute sécurité affective. Mais aussi se découvrir, de réaliser de belles réussites et d'être fiers, et grandir avec une bonne estime de soi. »



CONTACT

Nicolas ROECKLIN

Responsable Animation Jeunes

11-13 rue des Héros 67610 La Wantzenau

Tél: 06 73 39 07 71

Mail: animation.jeunes@la-wantzenau.fr

@cmjlawantzenau



ASSOCIATIONS

Olympiades

Les 3 et 4 juillet prochains, la commune organise, en collaboration avec les associations sportives, les premières Olympiades inter-associations à l'espace Jean-Claude KLEIN.

Douze associations participeront aux épreuves : les sections Volley, Gymnastique, Athlétisme et Triathlon de la SGW, le Judo Club, le Club de Basket, le Golf, l'association Albatros (*handigolf*), le Club de Football, le Budokan (*karaté*), le club de tennis et le tennis de table.

Des équipes constituées de licenciés de chaque association participante s'affronteront au cours d'épreuves organisées par chacune des associations.

Les épreuves auront lieu de samedi 3 juillet de 14h30 à 18h30 et se poursuivront le dimanche de 9h à 15h. Les prix seront remis le dimanche à 15h30.

Les clubs de Basket et de Football ainsi que la SGW assureront un service de restauration tout au long de cette nouvelle manifestation.

Alors venez nombreux soutenir nos associations !



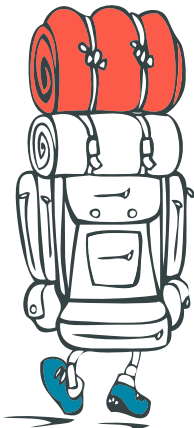
Alain HERRMANN
Adjoint à l'Economie, la Jeunesse
aux associations



Scouts et Guides de France 1^{ère} Saint-Wendelin La Wantzenau

Le groupe scout 1^{ère} Saint-Wendelin de La Wantzenau compte actuellement 63 inscrits.

Il y a cinq unités : Farfadets 6-8 ans, Louveteaux/Jeannettes 8-11 ans, Scouts/Guides 11-14 ans, Pionniers/Caravelles 14-17 ans, Compagnons 17-20 ans et enfin un groupe de Compagnons adultes.



Le scoutisme a pour but de « *contribuer au développement des jeunes en les aidant à réaliser pleinement leurs possibilités physiques, intellectuelles...* » tout en étant encadrés par des chefs tous bénévoles et formés à la pédagogie scout.

Malgré la crise sanitaire, le mouvement scout a continué à proposer des activités sous forme de défis et de réunions en distanciel.

Chaque année, les chefs des différentes unités choisissent un imaginaire qui servira de fil conducteur pour les différentes activités proposées aux jeunes et qui se finalisera lors du camp d'été.



L'encadrement des différentes unités est assuré par de jeunes adultes très souvent étudiants qui sont donc amenés à quitter la région pour poursuivre leurs études.

Notre groupe est donc à la recherche de nouveaux chefs désireux de faire vivre un scoutisme de qualité.

Les Scouts

+ D'INFORMATIONS

Pour plus de renseignements,

merci de nous contacter à l'adresse mail suivante : rglawantzenau@gmail.com

Vous pouvez également visiter notre site internet : <http://sgdflawantz.weebly.com>

Sans oublier notre Facebook : **SGDF - 1^{ère} Saint Wendelin La Wantzenau**



Le Krav Maga à La Wantzenau, un club aux dimensions européennes

Fondé en 1997, le Club de Krav Maga de Strasbourg/La Wantzenau, dirigé par Gilles HASSINE, est présent sur notre commune depuis 2008.

Il est actuellement l'un des plus grands clubs d'Europe, et, Gilles HASSINE, son Directeur Technique, intervient aussi bien pour les civils que pour les forces de l'ordre, partout en Europe.

Ce sont près de 70 ceintures noires qui y ont été formées. Dans le Club, les cours de Self-Défense sont mixtes et ce, dès 12 ans.

Que vous soyez débutant, sportif ou non, vous pouvez pratiquer cette discipline sportive, dans un club qui cultive l'esprit de sportivité et de convivialité.

Gilles est entouré de 15 enseignants qui l'aident à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions. Le succès du Club montre que la formule fonctionne puisque qu'il compte en moyenne plus de 450 membres chaque année.

Dès le premier confinement, Gilles a créé une chaîne gratuite pour les membres du Club, à partir de laquelle déjà plus de 300 cours en live ont été diffusés sur Facebook. La chaîne compte déjà plus de 6 500 abonnés.

Dès que la reprise en Club sera possible, Gilles sera ravi de vous accueillir durant l'un de ses cours, pour un essai gratuit.

Gilles HASSINE
Directeur ASKM

+ D'INFORMATIONS

Renseignements sur le site internet
www.strasbourg-kravmaga.com





ATHLÉTISME

Championnat du Grand-Est

Les 5 et 6 juin, La Wantzenau était le théâtre d'un championnat d'athlétisme du Grand-Est. Ce week-end d'épreuves combinées fut haut en couleurs et a offert un spectacle impressionnant de lancer de javelot, de saut à la perche et en hauteur, de courses de haies, etc...

Nos athlètes wantzenauviens, bien expérimentés, ont séduit le public par leurs performances remarquables, dont celle de Delphine STOLL, sélectionnée pour les championnats de France.

La marche a été particulièrement remarquée, avec Alejandra RAMIREZ-GOMEZ et Florian MAYER.

Une très belle manifestation organisée par le Président, Daniel CLAUSS, les entraîneurs et tous les membres de la SGW Athlétisme.



Alain HERRMANN
Adjoint à l'Economie, la Jeunesse
et aux associations





Prestigieux Tournoi Pro/Am

Le Golf de La Wantzenau est classé parmi les plus beaux golfs d'Europe. Ses 72ha sont consacrés à un aménagement exceptionnel qui fait place tant à des parcours techniques et exigeants qu'à la préservation d'une biodiversité remarquable.

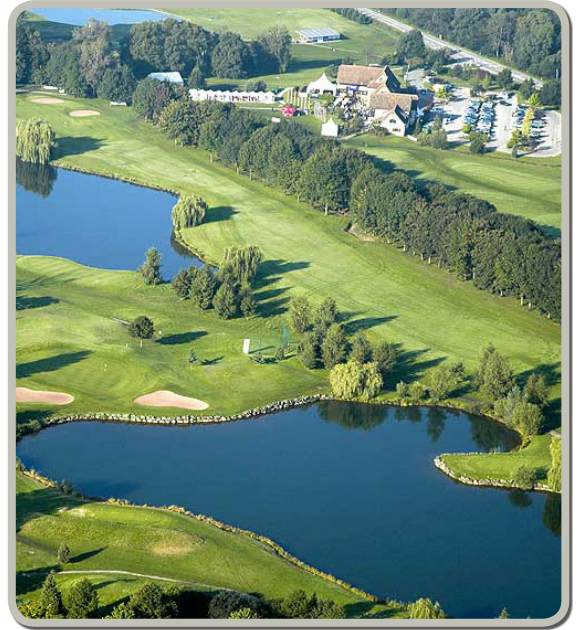
Laurent TRESGARTE, directeur du Golf de La Wantzenau, peut s'enorgueillir de cette première édition du Tournoi Pro/Am, qui a permis d'accueillir un plateau de 25 équipes, composées chacune d'un professionnel et de trois amateurs. Une compétition de haut niveau qui a permis aux golfeurs amateurs de se mesurer aux joueurs professionnels, venus des quatre coins de France et d'Europe.

Cette épreuve a mis en exergue la grande attractivité de notre Golf et par ricoché de notre territoire. Le club compte à ce jour, plus de 1 200 licenciés et affiche, sans vergogne, une école de golf qui forme plus de 180 élèves auxquels viennent s'ajouter de nombreux accueils scolaires de toute la métropole.

Enfin, ce club se démarque particulièrement par la création, depuis de nombreuses années, d'une section Handigolf, unique en Alsace.

Laurent TRESGARTE affiche son ambition internationale et n'hésite pas, en parallèle, à ouvrir largement ce sport aux collégiens et notamment ceux de La Wantzenau.

Cette rencontre est l'occasion de saluer les entreprises contributrices qui malgré la crise sanitaire ont répondu présent.



© golf-wantzenau.fr



Michèle KANNENGIESER





Les orchidées du mois de mai

On recense entre 20 000 et 30 000 espèces d'orchidées sur terre. Beaucoup restent encore à découvrir ou à étudier. *L'Orchidaceae* est l'une des familles les plus riches du règne végétal.

Si je vous parle d'orchidées, vous pensez certainement aux orchidées tropicales que l'on trouve en jardinerie et qui se retrouvent en ornement dans votre salon. Mais saviez-vous qu'il en existe aussi chez nous ?

Contrairement à la majorité des orchidées tropicales qui sont épiphytes (*c'est à dire qui poussent sur les branches des arbres avec des racines aériennes*), nos orchidées autochtones sont des orchidées terrestres poussant à partir d'un pseudobulbe.

Où peut-on les observer ?

Il y a des orchidées dans tous les milieux, des sous-bois en passant par les prairies calcaires. La floraison commence à partir de fin avril pour les premières espèces, pour se terminer vers fin août pour les dernières.

Des fleurs avec des noms étranges...

C'est vrai que les noms des orchidées sont souvent très évocateurs. Cela est dû à leur forme.

On trouve par exemple localement *l'Orchis guerrier*.

Une orchidée dont ses fleurs rappellent les casques à pointe des militaires.

L'Orchis bouc tient son nom du parfum pour le moins évocateur qu'elle dégage. Quant à *l'Orchis bouffon*, son nom serait dû à une erreur de traduction de son nom latin *orchis morio* qui évoquerait également le nom d'un casque militaire, dont la forme de la fleur se rapprocherait, mais qui a été traduit par bouffon en français.



Orchis guerrier (*Orchis militaris*)

Certaines ont des formes étonnantes !



Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Les ophrys sont parmi les fleurs les plus évoluées du règne végétal. Leurs fleurs miment un insecte et leurrent ces derniers pour se faire féconder. La fleur de *l'Ophrys abeille* ressemble à une abeille femelle au niveau visuel mais aussi au niveau des phéromones. Les mâles se posent donc sur la fleur pensant féconder une femelle et récupèrent au passage le pollen sur la fleur.

Après un certain temps, le mâle quitte la fleur et se pose sur une autre en déposant le pollen fécondant à son insu sur une autre fleur. Alors que sur les fleurs classiques, il y a un échange de bons procédés puisque l'insecte repart avec du nectar ou du pollen, ici il n'y a aucune contrepartie pour l'insecte.

Mais, heureusement pour les insectes, toutes les orchidées ne procèdent pas ainsi ! La majorité possède du nectar mais encore une fois, les fleurs sont si évoluées que seuls quelques insectes peuvent les féconder.

Les orchidées dans l'histoire

Les tubercules d'orchidées furent prisés dès l'Antiquité pour leurs prétendues vertus aphrodisiaques. Ces pratiques ont perduré jusqu'au Moyen-Âge à des fins thérapeutiques. Aujourd'hui encore, au Moyen-Orient et en Turquie plus particulièrement, elles continuent à être arrachées pour la confection du salep, une farine que l'on retrouve dans de nombreux aliments.

Le prélèvement contribue à la raréfaction, voire la disparition de nombreuses espèces.

On estime que parmi les 160 espèces d'orchidées présentes en France métropolitaine, 27 sont menacées de disparition et 36 sont proches de l'être si aucune mesure n'est prise pour les sauvegarder.

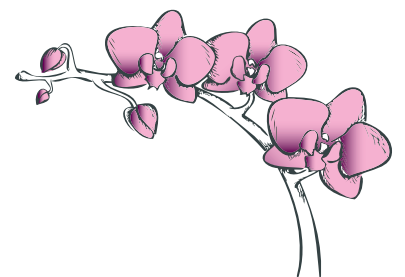
Des espèces protégées en France

La transformation et la destruction des milieux naturels par les activités humaines affectent de nombreuses orchidées.

De manière générale, le drainage des marais et des prairies humides et l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles, comme la fauche et l'élevage extensif dont l'arrêt entraîne la fermeture des milieux et l'embroussaillage, ont provoqué le recul de plusieurs espèces.

Les orchidées sont aussi menacées par la destruction directe de leur habitat, due par exemple à l'implantation de cultures, l'extension de zones commerciales ou industrielles, la construction d'aménagements ou de routes.

Aujourd'hui, les orchidées sauvages sont devenues des espèces protégées. Il est de ce fait interdit de les cueillir, les écraser ou de les détruire. Il est d'ailleurs inutile de vouloir essayer de les replanter. Ce sont des plantes fragiles qui ne supportent pas d'être déplacées et mourront systématiquement.





Les orchidées présentent sur le ban communal

Lors de mes balades dominicales, je me suis mis en quête de référencer toutes les espèces d'orchidées sauvages présentes dans la commune.

Je ne dénombre pas moins de 9 espèces à ce jour, avec chacune des floraisons à des périodes différentes :

- **Orchis guerrier** (*Orchis militaris*) : début mai
- **Orchis brûlé** (*Neottia ustulata*) : mai
- **Orchis pourpre** (*Orchis purpurea*) : mai
- **Orchis pyramidal** (*Anacamptis pyramidalis*) : fin mai – juin
- **Orchis incarnat** (*Dactylorhiza incarnata*) : fin mai – juin
- **Listère à feuilles ovales** (*Neottia ovata*) : mai – juin
- **Ophrys frelon** (*Ophrys fuciflora*) : fin mai – juin
- **Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*) : juin – début juillet
- **Epipactis des marais** (*Epipactis palustris*) : juin – début juillet

D'autres espèces sont sans doute présentes et j'espère pouvoir en découvrir de nouvelles prochainement.

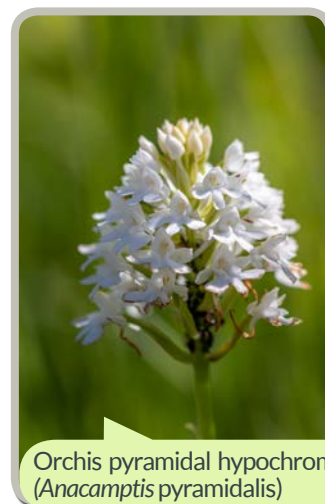
Maintenant que vous connaissez vous aussi les différentes espèces, je vous invite à ouvrir l'œil et à appliquer un comportement responsable pour que longtemps encore nous puissions croiser ces petits bijoux au cours de nos balades !



Aurélien EBEL
Conseiller municipal



Orchis pyramidal
(*Anacamptis pyramidalis*)



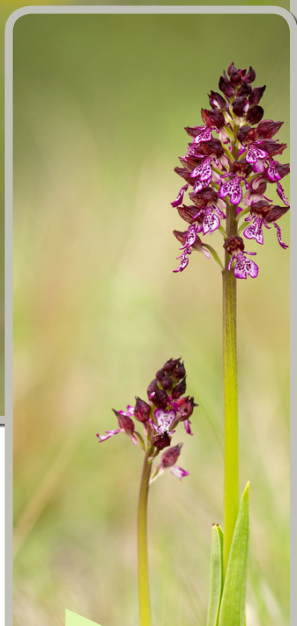
Orchis pyramidal hypochrome
(*Anacamptis pyramidalis*)



Orchis incarnat
(*Dactylorhiza incarnata*)



Orchis brûlé
(*Neottia ustulata*)



Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)



Listère à feuilles ovales
(*Neottia ovata*)



Ophrys frelon
(*Ophrys fuciflora*)



Epipactis des marais
(*Epipactis palustris*)



RETOUR AUX SOURCES

SPÀRICHLE !

Känne-n-ihr dis elsässische Sprichwort ? Ke Friehjojr ohne Spàrichle !



Ja, so-ne Sprichwort gibt's noch nit, àwwer es kennt. Wenn m'r d'erschte Spàrichle ufem Màrik odder bim Bùr findt, kànn m'r sicher sinn, às de Winter rùm isch.

D'Spàrichle gibt's schùn làng bi ùns. D'Rémer hàn se schùn gekennt ùn im Mittelàlter het m'r se gesse ùn fer medizinischi Zwecke benützt.

Vùm 16. bis züem 18. Jojrhet hant m'r às meh Spàrichle gesse, àwwer m'r het nümme d'griene gekennt, weil se noch nit ghiffelt sinn worre.

Wàrùm Spàrichle im Elsàss?

Spàrichle sinn schùn immer im Elsàss gepflàntz worre ùn 's gibt ùralti Biecher wie devùn redde. Wàs sich àwwer im 19. Jojrhet ändert, isch d'Àrt ùn Wis wie m'r se zicht.

D'r Louis Gustave Heyler isch Pfàrrer in Àlgerie, in Phillipeville (*Skikda*) gsinn ùn dort het er gsàhn, wie d'Spàrichle güet im àfrikànische Bodde gewàchse sinn. 1873 isch er uf Herdt gkümme ùn het gemerikt, às dort aa viel Sàndbodde isch. Er het in de Bùre vorgschlawe, d'Spàrichle wie in Àlgerie ze pflànze: d'Wùrzle tief indèlwe ùn scheeni Hiffle ze màche.

Gànz schnell isch d'Produktion gstöjje ùn Herdt isch d'elsässisch Spàrichelhauptstàdt worre.

Dis Jojr isch's nit ganz einfàch, d'Spàrichelwàllfàhrt ze màche, àwwer m'r kànn doch e pàar scheeni ufem Màrik odder bi de Bùre finde.

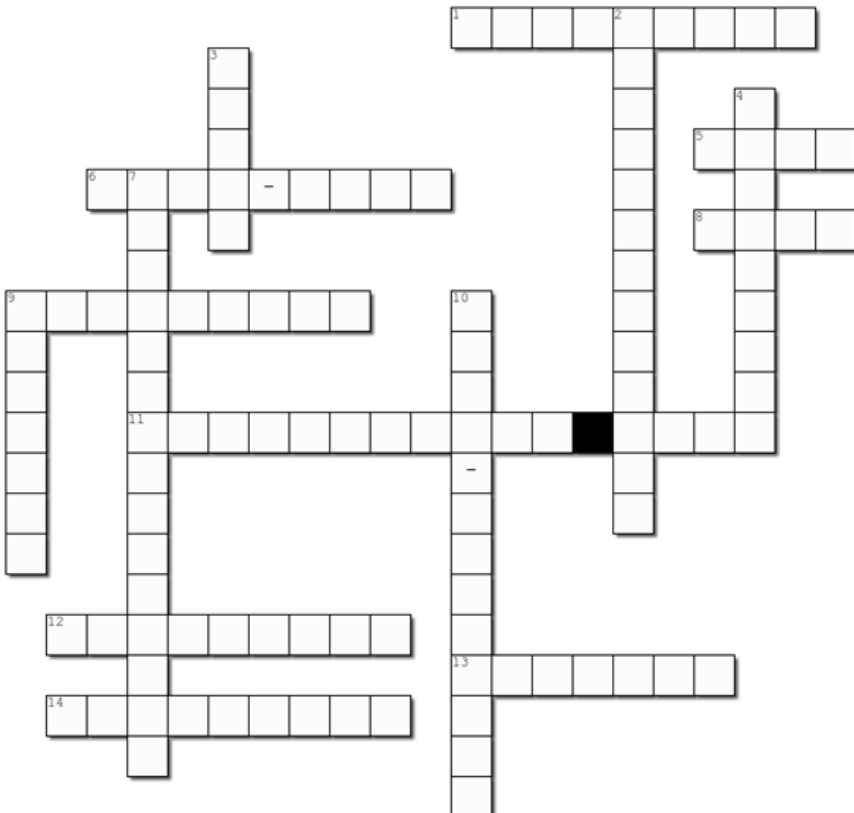
Ùn hàn ihr schùn ejer Quàntùm ghet gkriejt ?

OLCA

Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

Traduction sur le site de la commune : www.la-wantzenau.fr

D'SPÀRICHLE



WOEJERAACHT / HORIZONTAL

1. printemps
5. champ
6. vinaigrette
8. panier
9. asperges
11. sauce hollandaise
12. cueillir les asperges
13. éplucher
14. jambon blanc

SÀNKRAACHT / VERTICAL

2. charrette de Hoerd
3. marché
4. mayonnaise
7. fête de l'asperge
9. pointes
10. saucière

SOLUTIONS:
 Woejeraacht/ Horizontal: 1. Friehjojr (printemps) - 5. Fald (champ) - 6. Essi-Soos (vinaigrette) - 8. Korb (panier) - 9. Friehjojr (printemps) - 11. Hollàndisch Soos (sauce hollandaise) - 12. Ussache (cueillir les asperges) - 13. Scheele (éplucher) - 14. Schàmbung (jambon blanc)
 Sànkraacht/ Vertical: 2. Herdterkùtsch (charrette de Hoerd) - 3. Màrk (marché) - 4. Mayonnàss (mayonnaise) - 7. Spàrichelfresscht (fête de l'asperge) - 9. Spitzle (pointes) - 10. Soos-Schissel (saucière) - 12. Herdterkùtsch (charrette de Hoerd) - 13. Scheele (éplucher) - 14. Schàmbung (jambon blanc)

À LA WANTZENAU...



MM PARK

Après plusieurs mois de fermeture, le MM Park a rouvert ses portes le 19 mai : l'occasion de (re)découvrir ce musée militaire dédiée à la Seconde Guerre mondiale et son impressionnante collection de véhicules, uniformes et objets rares.

Le MM Park a mis à profit cette période de fermeture forcée pour installer de nouveaux véhicules, compléter les informations et enrichir sa collection avec l'acquisition d'un avion DC3 Dakota auprès d'un collectionneur italien.

Cet avion bimoteur de 30 mètres d'envergure et d'environ 12 tonnes est une véritable pièce de légende. En effet, le DC3 a servi à des opérations de parachutage pendant le Débarquement.

L'avion est arrivé démonté dans notre village. Après l'opération de remontage et des travaux de rénovation, il ne restera pas au sol mais sera hissé sur le toit d'une nouvelle tour d'une hauteur d'une quinzaine de mètres dans l'espace de jeux du musée.



Le bimoteur, tel qu'il se trouvait dans le jardin d'un collectionneur italien, avant d'être acquis par le MM Park. L'avion mythique a appartenu à l'armée de l'air italienne. DR

Des travaux d'extension sont également prévus afin d'accroître les surfaces d'exposition et développer les espaces annexes (espace jeux, boutique...).



Michèle KANNENGIESER
Maire



CONTACT

4 rue Gutenberg 67610 La Wantzenau
Tél : 03 88 59 25 43
www.mmpark.fr

SILENCE, ON TOURNE À LA WANTZENAU...



Le mardi 11 mai 2021, le MM Park France a accueilli l'équipe de tournage de la série « César Wagner » pour une petite scène au milieu des blindés et des vitrines d'uniformes allemands...

L'épisode intitulé « *Tout l'or du Rhin* » est le 4^{ème} de la série et sera diffusé sur France 2.

Synopsis : Un homme tué d'une balle dans la tête est retrouvé sur un terrain en friche. Il porte un costume nazi. L'enquête conduit la police à des investigations au cœur de l'université de Strasbourg et à infiltrer des cercles néo-nazis. La légende de l'or du Rhin va notamment intéresser César Wagner....

Réalisation : Antoine Garceau
Scénario : Sébastien Paris et Eric Vérat



INFOS PRATIQUES

CALME JARDIN...

Les travaux de bricolage et de jardinage autorisés :

- du lundi au samedi, de 07h00 à 20h00, sauf pendant la pause méridienne de 12h00 à 13h00.
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pour le renouvellement de vos titres (carte nationale d'identité ou passeport), pensez à anticiper vos demandes.

Les délais d'obtention de rendez-vous en mairie sont actuellement de 4 semaines.

Veillez donc prévoir, dans la mesure du possible, vos démarches dans les temps. Merci de votre compréhension.

DÉCHÈTERIES

Les dons en déchèteries pour Emmaüs sont à nouveau possibles.

Ouverture les lundis, mercredis et samedis de 8h à 19h et les jours fériés de 8h à 12h.

CONSEILS MUNICIPAUX

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le mercredi 16 juin 2021 à 20h en Mairie. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à : info@la-wantzenau.fr, si vous souhaitez y assister.

LA DÉCORATION ESTIVALE



Conception : Célia PHILIBERT DIT JAIME
Réalisation : les Agents Municipaux

Droits à la parole

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

▶ Esprit Village

Un an déjà que vous nous avez accordé votre confiance !

De nombreuses actions ont été menées avec succès : la mise en place du marché hebdomadaire, la plantation d'arbres, les rencontres festives malgré la crise sanitaire comme la fête du vélo, la fête de la science, les activités pour les jeunes (*green-team*) et les seniors (*Tea time*), le forum des associations, les animations de Noël et celles de la bibliothèque, le conseil des jeunes....

L'engagement citoyen d'un grand nombre d'entre vous a permis de préserver et de renforcer les liens sociaux. Merci à tous les jeunes, bénévoles, volontaires, qui ont offert leur temps, mis au service de la collectivité leur énergie, leur bonne humeur, leurs compétences et ont partagé sans retenue leurs passions.

Les problématiques liées à l'accès à l'école et celles relatives à la poste sont en passe d'être résolues. Le collectif créé à l'initiative de la commune pour venir en aide aux sinistrés des séismes voit le jour. Le centre de vaccination, quant à lui, tourne à plein régime. Enfin, les problèmes relatifs à la circulation retiennent toute notre attention et nous nous engageons à mener des actions concrètes.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, des ateliers « citoyens » organisés vous permettront de vous exprimer sur tous ces sujets. Nous œuvrons au quotidien pour offrir le meilleur à La Wantzenau et à ses habitants et ce n'est qu'un début...

Groupe majoritaire « **Esprit Village** »

M. KANNENGESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN, K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER, A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M.-L. PICARD, L. ADAM, C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, A. JACQUENET, L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

▶ La Wantzenau de demain

Le mois a été riche en actualités :

- La Poste. Malgré 700 signatures depuis mars, la fermeture prochaine du bureau est actée. Nous regrettons l'absence d'écoute de La Poste et de bataille de la majorité à nos côtés pour protéger le service public, ainsi que l'absence d'accès PMR au nouveau point relais : une honte pour La Poste qui perd sa crédibilité dans sa politique d'engagement sociétal.

- Les écoles. Suite notamment à notre questionnaire en novembre, le parking sera rénové. Nous regrettons toutefois la non-sollicitation des parents et l'envoi du cahier des charges aux entreprises avant les échanges entre élus.

- La ZFE (zone à faibles émissions). Le débat fait rage au sein de l'EMS mais des questions essentielles restent toujours sans réponse : quelles conséquences pour notre commune ? quel calendrier ? quelles synergies avec nos voisins au nord ?

La démocratie, c'est aussi la confrontation des points de vue, l'échange avec l'opposition et la consultation des habitants, avant que les décisions ne soient prises et figées. Les commissions et réunions ne sont pas des organes d'information ou des chambres d'enregistrement mais bien des espaces de débat. Nous appelons donc à un plus grand respect du rôle de l'opposition.

Aurelie LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Manon VIROT, Patrick DEPYL

▶ La Wantzenau au cœur

Chers Wantzenauviens, Après 2 mois d'agitation, rien ne change sur le délicat sujet de fermeture de La Poste.

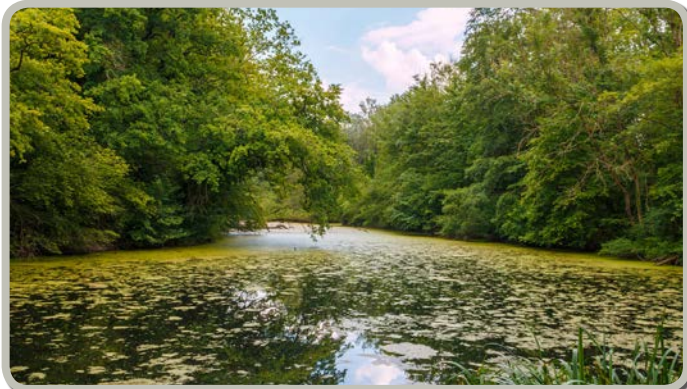
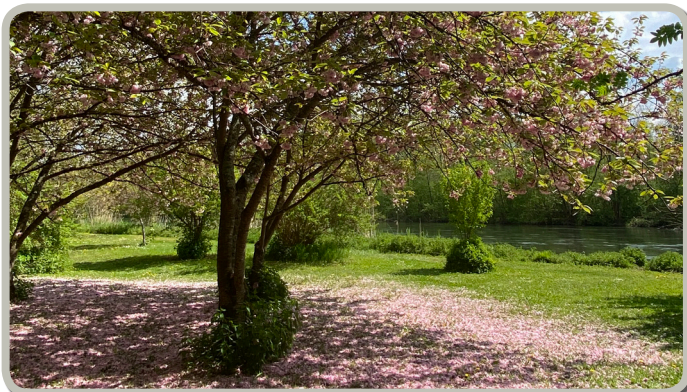
Malgré la rencontre des élus avec les représentants de La Poste, leur choix d'installer un relais postal dans la nouvelle librairie Apostrophe et Parenthèses est acté avec le soutien du groupe majoritaire. La municipalité a demandé au groupe La Poste de prendre au minimum en charge l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'établissement, cela reste sans réponse de leur part à ce jour. On nous promet une grande amplitude horaire pour ce relais (*à vérifier dans le temps*).

Cependant, tout cela ne fournira pas le même niveau de service, et nous ne pouvons que déplorer une certaine forme de fatalisme et surtout le regret de constater que notre municipalité refuse d'intégrer ce service indispensable à nos infrastructures en mairie. Cela illustre le retrait progressif du service public que nous constatons jour après jour : non remplacement des enseignants, fermeture de La Poste, fréquence des lignes de bus insuffisante.

Concernant les futurs travaux d'aménagement du groupe scolaire, nous soutenons les modifications nécessaires visant à améliorer la sécurité de tous, en particulier les accès qui ne sont plus adaptés à l'utilisation faite de ce parking à ce jour. Reste à étudier le point du portail d'accès de l'école primaire. Il est indispensable que ces travaux soient terminés pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre. Notre commune a encore une fois subi un tremblement de terre important le 26 mai dernier. Nous attendons et soutenons les premières démarches du collectif de défense des habitants porté par la municipalité. Vous pouvez compter sur notre détermination.

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

LES EMBRUNS DE L'ÉTÉ



© Josy EBEL, Aurélien EBEL et service Communication

